Qui ? Quand ? Quoi ?

Le bulletin périodique de la commune de Limersheim.

Numéro 018 – juin 2016

Édito du Maire

Chers Amis,

Cette année, le mois de mai a été marqué par la deuxième édition de la fête des voisins.

Cette fête, qui célèbre cette année au niveau national son 17ème anniversaire, a rassemblé à nouveau près de 300 Limersheimois répartis sur 8 sites.

Un moment de convivialité et de rencontre entre voisins et amis, une rencontre avec les limersheimois pour la municipalité.

Merci pour votre accueil.

Votre Maire, Stéphane SCHAAL

Déchetterie d'Erstein

Horaires :

Lundi	de 13h00 à 17h00
Mardi	de 13h00 à 17h00
Mercredi	Fermé
Jeudi	de 13h00 à 17h00
Vendredi	de 13h00 à 17h00
Samedi	de 09h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
Dimanche	de 09h00 à 12h00

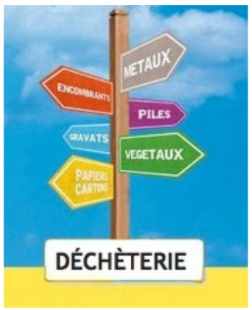

Accès :

Un système de contrôle automatisé des accès est mis en service sur le site de la déchetterie d'Erstein.

N'oubliez pas votre badge.

Déchetterie d'Hindisheim

Pour vos déchets verts, bois et gravats la déchetterie décentralisée d'Hindisheim est ouverte :

Samedi de 9h00 à 12h00

Mairie de Limersheim

Accueil du public :

Lundi	de 09h00 à 12h00
Mardi	de 09h00 à 12h00
Mercredi	de 09h00 à 12h00
Jeudi	de 16h00 à 19h00
Vendredi	de 09h00 à 12h00

Permanence du maire et des adjoints :

Les Jeudis de 19h00 à 21h00, avec possibilité de rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public de la Trésorerie d'Erstein

A compter du 4 juillet 2016, la Trésorerie d'Erstein-Collectivités sera fermée le mercredi après-midi et le vendredi après-midi.

Il n'y aura ni accueil physique, ni accueil téléphonique lors de ces 2 demi-journées.

Vol par ruse – Prudence !

Le 18 mai dernier, la brigade de Benfeld a constaté un vol par ruse au préjudice de particulier.

En l'espèce, il s'agit d'un faux agent des eaux suivi de faux policiers.
La démarche est malheureusement classique.

Je vous remercie de votre vigilance.

Recensement Militaire

Vous venez d'avoir 16 ans !
N'oubliez pas de vous faire recenser à la Mairie de votre domicile :

Cette démarche est indispensable et vous donne des droits
Une attestation de recensement vous sera délivrée par la Mairie. Elle est exigée pour passer vos examens et concours ainsi que pour le permis de conduire. Le recensement vous permettra par la suite d'être convoqué pour votre « JAPD », journée d'appel de préparation à la défense. Alors n'attendez pas :

Vous venez d'avoir 16 ans :
présentez-vous à votre Mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille pour vous faire recenser.

Vous avez plus de 16 ans et 3 mois et vous n'êtes pas recensé ?
Présentez-vous le plus tôt possible à la Mairie pour bénéficier de vos droits.
Pour toutes questions, vous pouvez contacter :

Le Bureau du service national de Strasbourg
par téléphone au 03 90 23 37 52,
ou par E-mail à: dsn-bsn-str-com@sga.defense.gouv.fr

Lampadaires en panne

A plusieurs reprises, lors d'une panne d'un candélabre d'éclairage public, le secrétariat de la Mairie est contacté et très souvent la réparation n'intervient pas de suite.

Pour information, le coût d'une intervention pour remplacement d'une ampoule coûte à la collectivité la somme de 160 euros.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir nous excuser de la gêne occasionnée.

Pour votre information, l'éclairage public de la commune de Limersheim fonctionne de manière continue durant la nuit depuis l'été 1987.

Avancée du Dossier Internet Très Haut Débit

En date du 31 mai 2016, la Commune de Limersheim a été destinataire d'un courrier de M. Philippe RICHERT, Président de la Région Grand Est, indiquant que les études de terrains allaient être engagées pour vérifier la correction éventuelle à apporter aux études d'APS réalisée en 2013-2014, pour le projet Très Haut Débit Alsace et l'arrivée de la fibre optique.

Il indiquait également le démarrage des travaux de la fibre optique par la société Rosace dès cette année, avant la fin du second semestre 2016 selon l'avancement des études techniques, des différentes autorisations et conventions à mettre en œuvre préalablement.

Attention il s'agit du commencement des travaux, cela ne signifie pas l'obtention de la fibre d'ici la fin du second semestre de cette année.

Un dossier bien engagé et à suivre …..

Le temps des Cerises

Nous vous signalons que les deux cerisiers de la cour de la Mairie sont les cerisiers de tous les limersheimois.

Nous vous invitons à venir en cueillir les fruits.

Don du Sang

La prochaine collecte de sang aura lieu

Le vendredi 1er juillet 2016
À partir de 18 h 30 au Foyer Club Saint Denis

Venez nombreux.

Le Don du Sang est un geste vital et nécessaire. C'est un véritable engagement qui vient du cœur et qui sauve des vies. Il s'agit en effet de soigner des malades et des accidentés.

Pour tous ceux qui en ont besoin chaque jour, rien ne peut remplacer le sang.

Les enfants de Limersheim à Benfeld

Déclarations préalables

Demandeur	***Objet***	***Décision***
	A = Autorisé, R = Refusé	
Ste ARCHIMED	Division d'un terrain en vue de construire	
	Rue Circulaire	A : 02/03/2016
Ste INOVIA CONCEPT	Installation de panneaux photovoltaïques	
	12, Rue Circulaire	A : 23/02/2016
KIEFFER Antoine	Démolition du mur existant permettant	
	la mise en place d'enrobé dans la cour puis reconstruction	
	1, Rue des bois	A : 01/03/2016
PORCHERET Francis	Construction d'un abri de jardin	
	19, Rue Valpré	A : 12/04/2016
	Construction de deux murs avec portillon	
	19, Rue Valpré	A : 05/04/2016
HUBERT Olivier	Création d'un balcon et d'une porte fenêtre	
	1, Rue des Noyers	A : 05/04/2016
WALTER Stéphane	Création d'une terasse et la modification des ouvertures	
	29, Rue Circulaire	A : 21/04/2016
DIEBOLT Jeremy	Mise en place d'un brise-vue	
	46, Rue Circulaire	A : 21/04/2016
BINNERT Patrick	Remplacement de la clôture par des palissades	
	77, Rue Circulaire	A : 10/05/2016
BOTTEMER Jean Luc	Refection d'un portail et d'une clôture en bois	
	37, Rue Circulaire	A : 10/05/2016
REINLING	Installation d'un abri de jardin	
Jean-Jacques	3B, Rue de la gare	A : 07/06/2016
WENDLING Mickaël	Réalisation d'un piscine hors sol	
	58, Rue Circulaire	A : 13/06/2016

Une rencontre entre jeunes concernés par la vie de leur commune

Les jeunes élus Benfeldois reçoivent les enfants de LIMERSHEIM.

Depuis quelques semaines les enfants de Limersheim (CE2/CM/6ème/5ème) avaient préparé cette rencontre. Ils se sont rendus à la mairie pour découvrir comment fonctionne un conseil municipal des jeunes.
Puis, avec leur maître Mathieu RIEBEL, ils ont répertorié et envoyé leurs questions aux jeunes élus Benfeldois. Ceux-ci, sous la conduite de Nathalie GARBACIAK, adjointe au maire, ont assidument préparé la rencontre de ce samedi matin 14 mai.

Arrivés à Benfeld, les jeunes Limersheimois sont emmenés par 13 jeunes Benfeldois à travers les ruelles de la ville pour la présentation d'une réalisation: deux crayons géants devant l'école du centre : ils ont choisi ce panneau et participé à sa mise en place.
Puis devant l'école Briand (en travaux) : un curieux personnage signale le passage des écoliers, un garage à vélos a été couvert à leur demande. Ils signalent aussi que dans les espaces verts des panneaux humoristiques interpellent les maîtres des chiens.

La suite de la rencontre a lieu à l'hôtel de ville, dans la grande et belle salle du conseil. Les jeunes élus de Benfeld émargent, prennent leur badge et s'installent. Les invités, à leur tour, s'installent dans les grands fauteuils en bois.

M. le maire, Jacky WOLFARTH souhaite la bienvenue à l'assemblée. Maxime, Anna, Eliott, Louise, Arnaud, Emma, Romain, Roby, Lucas, Gaétan et Maïlys posent leurs questions à tour de rôle. Les enfants de Benfeld répondent avec beaucoup de sérieux. Ils sont actuellement 24 jeunes élus. Les élections ont lieu tous les ans après la rentrée. Dans chaque classe de CM1 les élèves reçoivent une carte d'électeur, des candidats volontaires proposent leurs programmes et leurs affiches.
Chaque classe élit ses représentants pour une durée de deux ans. Ils seront en poste début novembre et participeront à la commémoration du 11 novembre. A cette occasion, les «anciens» désormais partis au collège, seront décorés d'une médaille en remerciement.

Ils se réunissent trois fois par an en réunion plénière et sont conviés à la plupart des événements organisés par la commune : commémorations, inaugurations des évènements artistiques, etc. Ils découvrent les partenaires de la commune (pompiers, gendarmerie.) et participent à la protection de l'environnement (migration des batraciens, découverte des vergers…)

Questions et réponses se succèdent avec beaucoup de sérieux, de détails et d'anecdotes….

M. WOLFARTH insiste sur le fait que leur contribution au bien-être et à la sécurité dans la ville est loin d'être négligeable et ne concerne pas que les enfants. Après ces échanges où les interventions des enfants laissent présager du sérieux avec lequel ils remplissent leur mission on déplace les grandes tables en bois pour partager le verre de l'amitié.

A Limersheim aussi les enfants ont beaucoup d'idées pour améliorer la vie du village : au périscolaire ils ont réalisé une silhouette pour indiquer le passage des écoliers et ont fait des propositions pour son emplacement. Beaucoup ont participé à la journée verte et ramassé les déchets aux abords du village. Un futur conseil serait il approprié pour faciliter la participation des plus jeunes ?
La question est à examiner.

Félicitations aux mariés

9 avril 2016 : Christine SPRAUEL & Guillaume LUTZ

14 mai 2016 : Géraldine DELACOTE & Damien THEPAULT

21 mai 2016 : Lætitia MEYER & Michaël SCHAAL

Tous nos vœux de bonheur !

Élection d'un nouvel Adjoint au Maire

Par courrier en date du 19 avril 2016, Mme Olivia WEISSROCK a déposé sa démission pour raison de santé auprès de M. le Sous-Préfet de Sélestat-Erstein.

Aussi en date du 9 mai 2016, le Conseil Municipal a procédé à son remplacement et a élu Mme Anita ECKERT au poste de 3ème adjointe.

Nous tenons par la présente à remercier Mme WEISSROCK pour son travail durant ces deux années au service de la commune.

Battage du blé

En raison du démarrage de la saison de battage de blé 2016, il est demandé aux habitants des rues des Bois, Haute, Circulaire, Platanes, et autres de ne pas stationner de façon anarchique afin de permettre aux moissonneuses batteuses et tracteurs de traverser le village en toute sécurité.

Cette recommandation prend effet à compter du 20 juin 2016.

Plan Canicule !

Avec l'été, les périodes de fortes chaleurs peuvent se multiplier et mettre notre santé en danger. Les personnes âgées et les enfants sont les principaux concernés. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents.

Il est conseillé :
- de boire régulièrement de l'eau (ne pas attendre d'avoir soif pour boire !!!)
- d'éviter les efforts physiques intenses
- de ne pas boire d'alcool
- d'éviter de sortir aux heures les plus chaudes de la journée
- de s'humidifier la peau plusieurs fois par jour
- de mettre sa maison à l'abri de la chaleur en fermant les volets par exemple.

Merci à chacun d'être vigilant, de prendre régulièrement des nouvelles de son entourage et de ses voisins, surtout lorsque ce sont des personnes âgées, handicapées ou isolées. Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.

Finances et Intercommunalité

Équilibrer en vue de la fusion : neutralité fiscale pour le contribuable.

Un alignement des taux d'imposition nécessaire.

Le vote des taux pour la commune de Limersheim s'est effectué en séance du conseil municipal du 11 avril dernier.

Une séance particulière cette année car dans le cadre du projet de fusion de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein avec les Communautés de Communes de Benfeld et Environs et du Rhin, le rapprochement des taux d'imposition des trois communautés de communes est nécessaire pour assurer une neutralité fiscale pour les contribuables du territoire.

L'alignement des taux de taxe d'habitation et de taxe foncière bâti de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein et de la Communauté de Communes du Rhin sur ceux de la Communauté de Communes de Benfeld et Environs a conduit la Communauté de Communes du Pays d'Erstein à augmenter mécaniquement ses taux.

Communauté des Communes	Taux 2015	Taux 2016	
Taxe d'habitation	5,10 %	7,59 %	+ 2,49 points
Taxe Foncière Bâti	2,71 %	5,41 %	+ 2,70 points
Taxe Foncière non bâti	11,68 %	17,38 %	+ 5,70 points

Transfert de fiscalité et 0 % d'augmentation.

Afin d'éviter que les contribuables ne supportent cette hausse, il est nécessaire de mettre en œuvre, avant la fusion prévue au 1er janvier 2017, un mécanisme de transfert de fiscalité des communes vers la communauté de communes, équilibré par les attributions de compensation.
Afin que cette neutralité fiscale voulue par la Commune soit complètement transparente pour les contribuables limersheimois, le vote à 0 % d'augmentation des taux a été adopté ce qui amène une diminution des taux inverse et équivalente à la hausse des taux intercommunaux.

Commune de Limersheim	Taux 2015	Taux 2016
Taxe d'habitation	15,32 %	12,83 %
Taxe Foncière Bâti	6,58 %	3,88 %
Taxe Foncière non bâti	38,58 %	32,31 %

Pas de hausse en 2016.

Ainsi, hormis l'évolution des bases, en 2016, il n'y aura pas globalement de hausse des taxes en additionnant les parties intercommunales et communales sur votre fiche d'imposition.

Concours Maisons Fleuries départemental

Pour le concours départemental des maisons fleuries, l'inscription et la labellisation se fait désormais sur la base d'envoi de photos numériques dès le mois de septembre de l'année en cours. Les inscriptions seront faites de préférence via les communes. Les inscriptions des particuliers réalisées directement auprès de l'ADT pourront également être prises en considération, la Commune concernée en étant informée.

Dans un souci de simplification, de nouvelles catégories ont également été mises en place :

1ère catégorie : maisons avec jardin

2ème catégorie : maisons sans jardins ou appartements

3ème catégorie : immeubles collectifs (espaces publics et privés extérieurs)

4ème catégorie : hôtels, restaurants, gites et prestataires en accueil touristique

5ème catégorie : fermes, corps de fermes et exploitations viticoles en activité

6ème catégorie : immeubles industriels et commerciaux

7ème catégorie : potagers fleuris

7 candidats au maximum, toutes catégories confondues par commune.

Pour plus d'informations concernant la campagne de fleurissement (règlement, visuel, etc…), sont disponibles sur le site **http://pro.tourisme67.com/** – rubrique fleurissement.

Si vous désirez participer au concours départemental des maisons fleuries, je vous invite à envoyer les photos de vos réalisations en mairie, soit par mail (mairie@limersheim.net, soit de les déposer directement sur clé USB à la mairie).

Bloctel : la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique à partir du 1er juin 2016

Les consommateurs peuvent s'inscrire gratuitement sur ce registre d'opposition.

Pour cela, vous devez entrer votre numéro de téléphone fixe et/ou portable sur le site www.bloctel.gouv.fr .

Vous recevrez alors par courriel une confirmation d'inscription sous 48 heures. Il convient de vérifier que le message est bien arrivé (si nécessaire parmi les spams). L'inscription n'est prise en compte effectivement que lorsque vous avez cliqué sur le lien hypertexte proposé dans le courriel de confirmation. Vous êtes alors protégés contre la prospection téléphonique dans un délai maximum de 30 jours après la confirmation de votre inscription.

La durée d'inscription sur la liste d'opposition est valable 3 ans. Par conséquent, 3 mois avant l'expiration de ce délai de 3 ans, vous êtes contactés par courriel ou courrier postal pour renouveler, si vous le souhaitez, l'inscription de vos numéros sur le registre d'opposition.

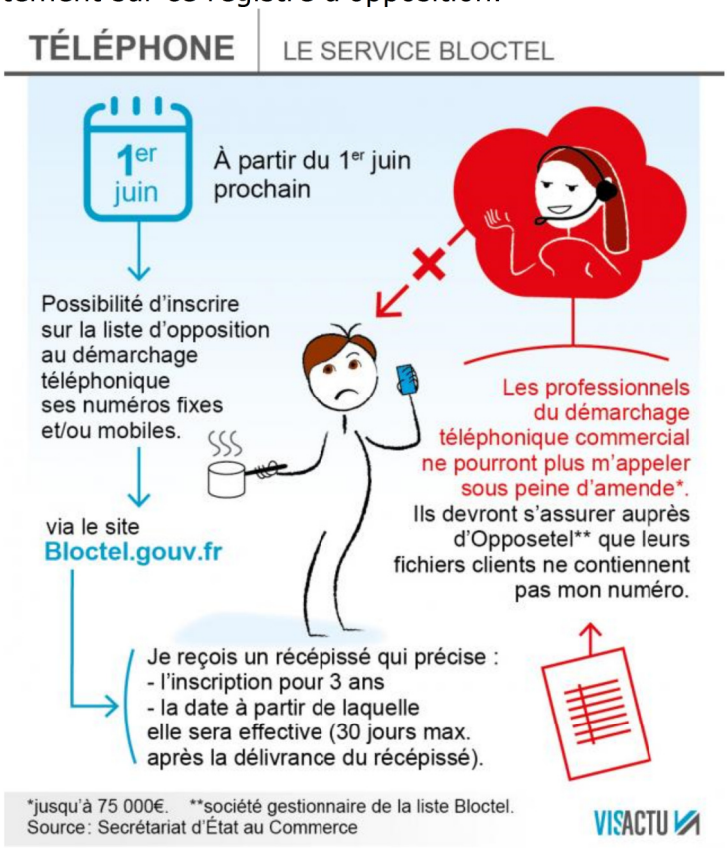

Si les appels continuent, vous pouvez vous identifier sur le site www.bloctel.gouv.fr afin de remplir le formulaire de réclamation. Les services de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) mèneront les enquêtes nécessaires.

Toutefois, le démarchage reste autorisé dans les situations suivantes :

- « en cas de relations contractuelles préexistantes » (par exemple, votre banque pourra continuer à vous appeler pour vous formuler des offres) ;
- en vue de la fourniture de journaux, de périodiques ou de magazines ;
- de la part d'instituts de sondage ou d'associations à but non lucratif, dès lors qu'il ne s'agira pas de prospection commerciale.

Les spams vocaux et les SMS, pour lesquels il existe déjà un numéro de signalement, ne sont pas concernés par Bloctel. Ils doivent être renvoyés par SMS au 33 700.

En outre, tous les opérateurs de téléphonie proposent à leurs abonnés de s'inscrire gratuitement sur une liste d'opposition. Il existe deux types de listes d'opposition :

- la liste rouge (les coordonnées téléphoniques de la personne inscrite sur cette liste ne sont pas mentionnées sur les listes d'abonnés ou d'utilisateurs) ;
- la liste orange (les coordonnées téléphoniques de la personne inscrite sur cette liste orange ne sont plus communiquées à des entreprises commerciales en vue d'une utilisation à des fins de prospection directe. L'inscription sur la liste orange permet d'éviter le démarchage des entreprises commerciales mais les coordonnées téléphoniques de la personne inscrite continuent de figurer dans l'annuaire universel).

Limersheim – Au fil du Temps

Quand la vision des choses d'autrefois s'est quelque peu estompée dans nos mémoires, il ne reste que les souvenirs…

Après les expositions de photos réalisées par le Foyer Club Saint Denis et le Comité des Fêtes, la Commune de Limersheim a pris l'initiative de réaliser un livre retraçant l'histoire du village et de ses habitants.

Aussi, un petit groupe de travail composé d'une quinzaine de membres s'est lancé dans la rédaction d'un ouvrage sur l'histoire de la Commune.

Grâce à plusieurs centaines de photographies, à des archives et des documents anciens, ce sont des siècles d'un passé riche, tantôt glorieux, tantôt tragique qui se dérouleront au fil des pages d'un ouvrage unique, édité dans la collection « Mémoire de vies® ».

Il évoquera les événements marquants de la vie communale, paroissiale, scolaire et associative, mais aussi les traditions et métamorphoses urbaines à Limersheim.

Un appel à document est lancé aujourd'hui auprès des habitants, au travers de l'enveloppe jointe au présent Qui Quand Quoi ?

En effet, le groupe de travail, en possession des nombreuses photographies exposées en 2005 est encore à la recherche des photos de classes d'hier à aujourd'hui, des photos des commerces et restaurant disparus, de la laiterie, de la schwamm, des travaux dans les champs…

Les personnes originaires de Limersheim, aujourd'hui parties vers d'autres contrées et disposant de documents, sont également invitées à prendre contact avec la Mairie de Limersheim pour tout dépôt supplémentaire.

Une souscription à tarif préférentiel sera également ouverte et permettra d'acquérir ce livre au prix de 34 € jusqu'à parution.
Ensuite, l'ouvrage sera vendu au prix de 38 €.

La parution de « Limersheim – Au fil du Temps » est programmée pour le 1er semestre 2017.

Informations et souscriptions auprès de la :
Mairie de Limersheim
10, rue du Vin
67150 Limersheim
Tél. : 03 88 64 27 67
E-mail : mairie@limersheim.net

Déploiement du timbre électronique pour les passeports

Besoin d'un timbre fiscal pour votre passeport ? Ne vous déplacez plus, rendez-vous sur **timbres.impôts.gouv.fr**.

Ce nouveau service en ligne constitue une simplification et une sécurisation pour les usagers et les administrations.

Il s'agit de faciliter les démarches pour l'usager et également de permettre, pour les guichets de recueil des demandes de passeports, un traitement plus rapide des dossiers en replaçant le contrôle physique des timbres par un contrôle automatique.

Achetez votre timbre électronique en ligne. C'est simple, c'est souple, c'est sûr.

Un devoir du villageois

Il est rappelé à chaque habitant qu'il est tenu de participer à l'effort collectif pour garder le village propre en assurant le balayage ainsi que l'arrachage des mauvaises herbes au droit de sa propriété.

Plantations et entretien des haies et arbres en limite de propriété.

Règles de distance : La distance minimale entre le milieu du tronc d'un arbre et la limite de propriété doit être de 0,5m. Attention, si la hauteur de l'arbre dépasse 2m, du sol à la cime, la distance minimale est portée à 2m.

Règles d'entretien : Vous devez obligatoirement tailler vos arbres et haies pour qu'ils ne dépassent pas de la limite de votre propriété (même sur la voirie). Votre voisin peut vous contraindre à couper les branches dépassant sur sa propriété, mais il n'est pas en droit de les couper lui-même.

Le broyage des haies étant encadré dans le Bas-Rhin par un arrêté préfectoral, il nous a semblé opportun de faire un petit point sur cette question.

L'arrêté préfectoral du 15 mars 2002 relatif au broyage des haies et des végétaux ligneux interdit tous travaux (destruction, entretien) sur les haies du 15 mars au 31 juillet inclus et ce sur l'ensemble du département du Bas-Rhin.

Aussi, a contrario, en dehors de cette période c'est-à-dire du 1er août au 14 mars, l'entretien des haies peut être réalisé normalement.

Quoi ? Quand ? Avec Qui ? Où ?

L'agenda de Limersheim.

24 Juin - 04 Juillet

Fermeture du secrétariat de la Mairie

01 Juillet

Fête de l'école

La chorale de l'école fera un tour d'horizon de quelques comédies musicales célèbres.

Au cours de la soirée, les élèves de CM2 présenteront une courte pièce de théâtre dans leur classe pour les personnes intéressées.

A l'issue du spectacle, les enseignantes auront préparé des ateliers de kermesse.

L'association des parents d'élèves organisera, en parallèle, la partie restauration avec la vente d'assiettes froides (jambon et salades).

01 Juillet

Collecte de Sang

L'amicale des donneurs de sang vous accueillera à bras ouverts à la collecte.
Venez nombreux faire ce geste de solidarité.

09 Juillet

Feu de la Saint Jean

Les pompiers organisent leur traditionnel feu de la Saint Jean devant l'école, rue Binnen.
Venez déguster une bonne tarte flambée, et vous laisser surprendre par un bûcher inédit.

21 Juillet

Concours des maisons fleuries

Le jury du concours communal des maisons fleuries passera ce jour.

8 Août - 19 Août

Fermeture du secrétariat de la Mairie

05 Septembre

Conseil Municipal

23 Juillet
27 Août
17 Septembre

Soirée Labyrinthe à la ferme Kieffer

Tartes flambées et buvette autour d'un feu de camp à la ferme Kieffer.

Qui ? Quand ? Quoi ? Numéro 18
Juin 2016 édité par la Mairie de Limersheim

Le Maire,

MAIRIE de LIMERSHEIM (Bas-Rhin)

Stéphane SCHAAL